



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 35

le jeudi 21 juin 2018

11 h 15

Salle Champlain

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 27 juin 2018 dans le rapport 34 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent : Chair Councillor D. Deans
Vice Chair Councillor R. Brockington
Councillors: R. Chiarelli, G. Darouze , K. Egli , M. Fleury ,
T. Nussbaum, S. Qadri, M. Qaqish

ACTIVITIES ANNONCES/ ACTIVITÉS CÉRÉMONIALES

30 IEME ANNIVERSAIRE DU 9-1-1

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 34 - 17 mai 2018

CONFIRMÉ

PRÉSENTATIONS

1. AGRANDISSEMENT DE LA GALERIE D'ART D'OTTAWA ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DES ARTS

Que le comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de recevoir ce présentation à titre d'information.

Alexandra Badzak, directrice et chef de la direction, Victor Duret, président du conseil d'administration et Lawson Hunter, ancien président du conseil d'administration de la Galerie d'art d'Ottawa font une présentation PowerPoint détaillée, dont une copie est conservée au greffe municipal. Les membres les remercient pour leur bon travail et discutent des options à long terme pour encourager la participation des artistes de chaque quartier.

Après la période de questions, le Comité PREND ACTE de la présentation.

PRÉVENTION DU CRIME OTTAWA

2. RAPPORT D'ACTION DE PRÉVENTION DU CRIME OTTAWA 2017

ACS2018-CCS-CPS-0008

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection et le conseil reçoivent ce rapport à titre d'information.

Nancy Worsfold, gestionnaire, Prévention du crime Ottawa (PCO), et le conseiller Shad Qadri, président du conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa, étaient présents et ont répondu aux questions des membres. Les questions ont notamment porté sur l'augmentation de la violence liée aux armes, les programmes et les besoins en financement de PCO, les relations entre PCO et le Service de police d'Ottawa et les sujets de préoccupation relevés.

À la suite de la période de questions et de discussion, le Comité A REÇU la recommandation du rapport telle quelle.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL ET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

POLITIQUES ET SOLUTIONS TECHNIQUES

3. PROPOSITION DE NOM COMMÉMORATIF – PARC DON-BOUDRIA

ACS2018-CCS-GEN-0021

CUMBERLAND (19)

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver la proposition visant à nommer le futur parc à aménager dans le parc 120 des phases 5 et 6 de l'ensemble Encore, à l'angle de la promenade Jerome Jodoin et de la promenade Décoeur, « parc Don-Boudria ».

ADOPTÉE

SERVICES LÉGISLATIFS

4. **RAPPORT DE SITUATION - DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DU COMITÉ DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE PROTECTION POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 14 JUIN 2018**

ACS2018-CCS-CPS-0007

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance de ce rapport.

REÇUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

SERVICES DE LOGEMENT

5. ENVELOPPE DE FINANCEMENT NO 4 DU PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE SECTEUR DU LOGEMENT SOCIAL ET L'ITINÉRANCE POUR LES SERVICES DU LOGEMENT – PRESTATIONS DE LOGEMENT

ACS2018-CSS-GEN-00010

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de déléguer au directeur, Services du logement, le pouvoir d'attribuer des allocations de logement et des suppléments de loyer sur l'enveloppe de financement no 4 du Plan d'investissement pour le secteur du logement social et l'itinérance (PISLSI) en fonction de la demande et des besoins, conformément au présent rapport, au lieu du modèle actuel qui cible un nombre déterminé de ménages pour chaque type de prestations de logement (c.-à-d. les suppléments de loyer et les allocations de logement).

Shelley VanBuskirk, directrice du logement à la Direction générale des services sociaux et communautaires est présente pour répondre aux questions des membres.

Après la période de discussion et de questions, le Comité ADOPTE la recommandation du rapport telle quelle, et donne l'instruction suivante au personnel :

INSTRUCTION AU PERSONNEL

Que l'on demande au personnel d'assister à une réunion de l'Eastern Ontario Landlord Organization et d'employer les voies de communications de la Ville pour inviter les propriétaires qui le souhaitent à manifester leur intérêt pour le

Programme de suppléments de loyer.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE PROTECTION ET D'URGENCE
SERVICES DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

6. RÉVISION DES RÈGLEMENTS ENCADRANT LES PERMIS DE MAISON DE CHAMBRES

ACS2018-EPS-GEN-0009

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

1. **sous réserve de l'approbation des définitions liées aux maisons de chambres figurant dans le rapport de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique intitulé Révision du zonage résidentiel R4 et à logements multiples (ACS2018-PIE-EDP-0016), d'approuver :**
 - a) **la modification de l'annexe 26 du Règlement harmonisé sur les permis (no 2002-189, dans sa version modifiée) portant sur les maisons de chambres, conformément au document 1 et au présent rapport, afin d'abroger et de remplacer certaines définitions et d'en ajouter de nouvelles;**

- b) la modification du Règlement sur les normes d'entretien des biens (no 2013-416, dans sa version modifiée) afin d'y intégrer la nouvelle définition nécessaire, conformément au document 1 et au présent rapport;**
- 2. d'approuver l'apport de modifications mineures à l'annexe 26 du Règlement harmonisé sur les permis (no 2002-189, dans sa version modifiée) pour clarifier la partie sur les maisons de chambres, conformément au document 1 et au présent rapport;**
- 3. d'autoriser le directeur des Services des règlements municipaux à apporter des ajustements mineurs aux règlements municipaux modificatifs, et à parachever ces règlements.**

Le Comité a reçu la correspondance suivante, dont copie est conservée dans les dossiers :

- Lettre datée du 20 juin, envoyée par Cheryl Parrott, Hintonburg Community Association

Divers membres de la Direction générale des services de protection et d'urgence – Roger Chapman, directeur des services des règlements municipaux, Christine Hartig, spécialiste de la gestion des problèmes liés aux règlements municipaux, Kayla Woods, spécialiste de la révision des règlements municipaux, Jake Gravelle, gestionnaire de programme des services d'application des règlements municipaux et Anthony Di Monte, directeur général – sont présents pour répondre aux questions des membres.

Après la période de discussion et de questions, le Comité ADOPTE les recommandations du rapport telles quelles, et donne les directives suivantes au personnel :

DIRECTIVES AU PERSONNEL :

Que l'on demande au personnel d'examiner les points suivants dans le cadre du mécanisme relatif aux permis:

1. Restrictions (limites par quartier ou distances de séparation);

2. Ratio du nombre de personnes par rapport au nombre de toilettes (et de douches);
3. Exigences minimales pour la taille d'une chambre (serait plus grande que dans les prisons provinciales);
4. Équipement de cuisine particulier (four, réfrigérateur, four micro-ondes, évier, table de cuisine);
5. Toutes les maisons de chambre détenant un permis doivent avoir recours à un service de ramassage privé pour les déchets solides;
6. Une visite obligatoire de conformité des lieux doit être effectuée par le personnel de la Ville chaque année avant le renouvellement.

ARTICLES DES CONSEILLERS

CONSEILLER MOFFATT

7. DON D'UNE STADE EXCÉDENTAIRE

ACS2018-CCS-CPS-0009

RIDEAU-GOULBOURN (21)

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection approuve le don d'une stade excédentaire au Richmond Agricultural Society, comme l'explique le présent rapport.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 12 h 30

Coordonnatrice du comité

Président

Ébauche